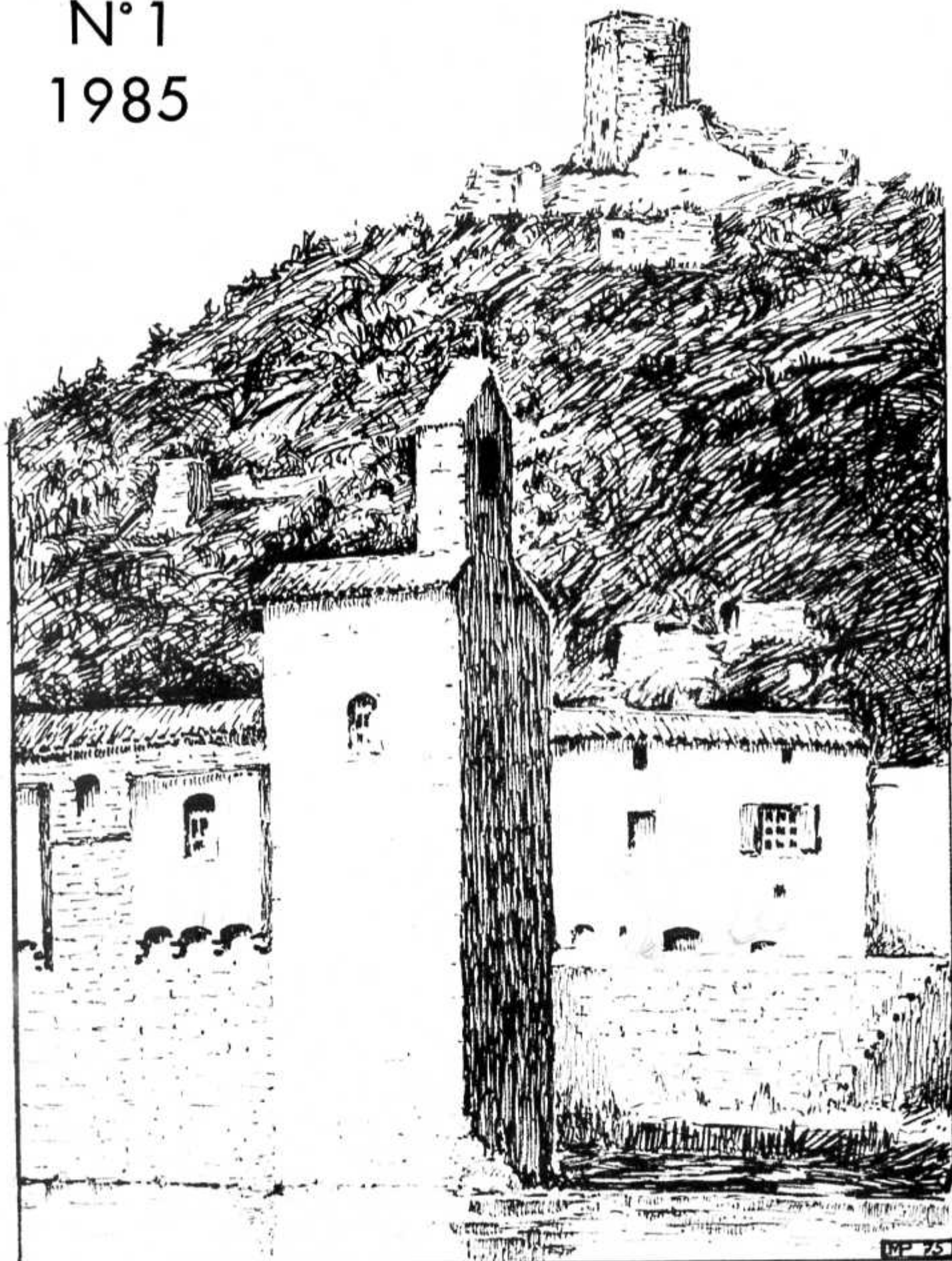


N°1
1985



PONTAIX : le Temple et le Château
Bulletin trimestriel
(nouvelle série)

ÉTUDES DROMOISES

Édité par l'Association
Universitaire d'Études Drômoises

IMP 75

Prix de ce numéro..... 25 F

Prix de l'abonnement..... 80 F

Règlement à: A.U.E.D. VALENCE - C.C.P. n°5744-20 T LYON

Adresser: les demandes d'adhésion et leur règlement
 les abonnements et les cotisations
 les changements d'adresse (très important)

uniquement à M. LOMBARD, trésorier, 322 Avenue Victor Hugo, 26000 VALENCE

Attention: Dorénavant, les commandes de bulletins antérieurs sont à demander à
 M. CHAFFAL, 41, rue Chorier - 26000 VALENCE

(à ce sujet lire page 45 la note concernant les enseignants drômois)

Adresser toute autre correspondance à

-Melle BERNARD, secrétaire, 6 Rue Charles Péguy - 26000 VALENCE

-ou à M. BOISSIER, secrétaire adjoint, 13 Rue Hugues Lebon - 26000 VALENCE

S O M M A I R E

La vie de l'AUED depuis Novembre 1984.....	A. BERNARD.....	p.2 et 44
Antoine COURT, restaurateur du protestantisme français	M. BOULLE.....	p.13 à 16
Libertés et contraintes des communautés villageoises dans les pays de la Drôme à la veille de la Révolution	R. PIERRE.....	p.17 à 27
Physionomie sociale de Montélimar avant 1789	M. SEYVE.....	p.28 à 33
La tempête des 7 et 8 Novembre 1982	J. MARION.....	p.34 à 40
Notes et communiqués		p.27, 41 à 44
Bulletins disponibles		p.45

Nous préparons la SORTIE ANNUELLE de l'AUED qui aura lieu le DIMANCHE 12 MAI, dans le NYONSAIS sans doute entre Dieulefit et Vinsobres. Nous sommes assurés d'être reçus par des spécialistes compétents, en particulier au PEGUE.

Toutes précisions vous seront données dans le prochain n° de notre REVUE.

ABONNEMENTS et COTISATIONS: Si vous n'êtes pas en règle pour 1985, veuillez envoyer dès la réception de ce bulletin 80 F au trésorier M. LOMBARD 322, Avenue Victor Hugo 26000 VALENCE. Les chèques, bancaires ou postaux, doivent être libellés au nom de l'A.U.E.D. - VALENCE - C.C.P: LYON 5744-20 T

D'avance, merci.

LA VIE DE L'A.U.E.D. depuis NOVEMBRE 1984

L'Assemblée Générale annuelle, précédée de la réunion du Conseil d'Administration s'est tenue le 21.11.1984 à 15 heures dans la "salle de réunions" de l'ex-Ecole Normale d'Instituteurs, et a été présidée par M. HERITIER élu à cette fonction en 1978.

I - L'ADMINISTRATION - Le siège social sera désormais l'Ecole Normale Mixte, 36 Avenue de l'Ecole Normale à Valence. M. BAL, directeur de l'Ecole Normale est Vice-Président de droit de notre Association. MM. CHAFFAL, DEBARD et DESAYE restent les autres Vice-Présidents. M. HERITIER, qui a annoncé sa démission de Président pour raisons personnelles, sera remplacé dans cette fonction par un vote de l'Assemblée Générale en 1985.

D'après les statuts de 1960, le tiers des membres du Conseil est élu ou réélu. Entrent au Conseil, pour 6 ans, M. GARNIER, IDEN, M. MONTEILLET, ex-directeur d'école primaire à Valence, M. TRIQUE, professeur retraité, Pierrelatte, M. VERVOIR professeur retraité, Lycée C. Vernet, Valence. Récemment retraités, ces collègues pourraient aider efficacement au travail d'administration et de rédaction. Melle BERNARD, secrétaire depuis 1960, rappelle qu'elle doit renoncer à la rédaction d'articles. L'Assemblée Générale vote ce renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

La situation financière (voir la page du Trésorier). Elle a été confortée récemment par la subvention annuelle du Conseil Général de la Drôme, portée à 4 600 F pour 1985. Nous remercions vivement le Conseil Général pour cette aide bien utile.

Le nombre des abonnés est en légère baisse, pour causes diverses: décès, activités réduites des anciens abonnés, mutations hors de la Drôme, diminution de l'intérêt porté par beaucoup de jeunes à la culture générale par les livres et revues. Nous souhaitons que professeurs et instituteurs nous fassent part de leurs jugements sur notre Revue. Et nous notons avec satisfaction l'accroissement du nombre des abonnés non drômois.

L'appel au versement de la cotisation pour 1985 - dont le prix a été accepté par l'Assemblée Générale = 80 F - avait été fait dès le n°3/4 1984. Beaucoup d'abonnés n'ont pas encore répondu. Le n°1 de 1985 sera adressé à tous les abonnés en règle pour 1984. Et un encart sera joint pour ceux qui ne le seraient pas pour 1985. Qu'ils veuillent bien répondre d'ici le 10 Avril pour recevoir le n°2, avec l'envoi global. Sinon, ils seraient considérés comme démissionnaires.

II- LES ACTIVITES DE L'A.U.E.D.

Après la réimpression de "Regards sur le Vercors drômois" nous pensons à une réédition, en 1985, d'un Bulletin très apprécié, très demandé, élaboré par M. PEYRARD et M. DESAYE en 1976, déjà réédité en 1978 "Les Monuments religieux dans la Drôme".

Le 21.11.84, après l'Assemblée Générale, notre collègue M. BOULLE qui nous avait si bien reçus à Villeneuve de Berg, et donné pour le n°3/4 un bon article sur Olivier de Serres, nous a parlé d'un autre grand homme de son petit pays, Antoine COURT, un "restaurateur du protestantisme" au 18ème siècle, en Ardèche et au-delà. M. BOULLE nous l'a présenté avec tant de précision, clarté et agrément que nous lui avons demandé un article substantiel pour ce n°1.

(voir suite p.44)

ANTOINE COURT, VILLENEUVOIS DE NAISSANCE
 ET RESTAURATEUR DU PROTESTANTISME FRANCAIS AU XVIIIÈME (1695-1760)
 HOMME D'UN TERROIR, HOMME DE SON TEMPS EN SON TEMPS,
 HOMME D'AUJOURD'HUI ?

I - LA COMMUNAUTE REFORMEE VILLENEUVOISE AU XVIIème ET LA FAMILLE COURT

"C'est en France même dans la chair des terroirs qu'il faudra étudier la révocation de l'Edit de Nantes en 1685", écrit Jean Carbonnier Vice-Président de la Société d'histoire du protestantisme français. C'est dans la communauté réformée de Villeneuve qu'il faut retrouver les racines d'Antoine Court, même si celui qu'on considère comme une des figures marquantes du protestantisme au siècle des Lumières a inscrit son action dans une perspective nationale et parfois européenne.

Lorsqu'Antoine Court naît dans la maison trapue, qu'une plaque signale au coeur de l'enceinte médiévale de Villeneuve de Berg, le protestantisme est interdit depuis dix ans dans le Royaume de France et les parents du jeune Court sont devenus, sous la contrainte des "missionnaires bottés", des "Nouveaux Convertis", des N.C., catholiques de jour mais fidèles à la religion réformée chez eux, et la nuit.

L'Eglise réformée a géré la bastide royale de 1561 à 1621, groupée autour de ses notables, au premier rang desquels Olivier de Serres et sa famille. Symbole de l'autorité monarchique, administrative et judiciaire, position stratégique sur une des voies naturelles entre la Cévenne gardoise et les Boutières - ou la Suisse, via le Dauphiné - la ville est prise dès 1621 par Montmorency qui en chasse le gouverneur protestant Chabreilles (ce dernier rejoint son frère le "brave" Brison à Privas). Le temple est détruit et l'interruption du culte réformé qui s'en suit va justifier, même après la Grâce d'Alès, le refus de considérer Villeneuve comme lieu de culte. Cependant la communauté réformée survit, elle se retrouve au Pradel où la famille De Serres, qui a acquis les droits de haute, moyenne et basse justice, peut, grâce à cela, y organiser un culte de fief. C'est d'ailleurs le maintien ou la disparition de ce droit au culte de fief qui explique, en partie, l'enlèvement de deux adolescents, descendants des seigneurs du Pradel et de Mirabel donc futurs héritiers de ce droit.

Malgré les édits successifs qui restreignent, à Villeneuve comme ailleurs, les droits des protestants, la communauté réformée continue à représenter au XVIIème environ le quart de la population (peut-être plus bien que le recensement de 1689, cité par Alain Molinier,

dans l'annuaire CNRS de 1976, ne mentionne que 200 NC sur 1 400 h.). On y compte des nobles (les De Serres, les D'Ozil qui seront apparentés au Comte d'Antraigues), des juristes (les Jeune, ancêtres de deux généraux de la Révolution), des commerçants, des artisans et parmi ces derniers, Jean Court et sa femme Marie Gébelin, fille d'un potier de terre de Saint-Pons.

Lorsque les compagnies occupent la bastide royale et ses environs, fin septembre 1685, quelques jours avant l'Edit de Fontainebleau qui officialise la révocation, ce sont 160 (selon le pasteur Bost) ou 200 (selon Grimaud, historien de Villeneuve) Réformés qui se "convertissent" en trois jours. Le ménage Court est encore sans enfant; les Court, protestants depuis cinq générations, jouissent d'une modeste situation; ils sont à la fois artisans - cardeurs, commerçants dans leur boutique d'étoffes et d'épices et propriétaires de quelques terres, d'un "matériel vinaire" et d'un troupeau de moutons.

Leur troisième enfant, Antoine, naît le 27 Mars 1695; il est baptisé à l'église catholique (alors que ses parents se sont mariés devant l'Eglise Réformée). Quatre ans plus tard, âgé de 47 ans Jean Court meurt; c'est Marie Gébelin, âgée de 34 ans qui élèvera trois orphelins. Profondément attachée à sa foi, elle va "défaire le soir ce que l'école catholique a fait le jour".

II - LA DOUBLE DECOUVERTE PRECOCE DE LA FOI, AVEC LA MERE, ET DE LA CLANDESTINITE, AVEC LES INSPIRES

Nous verrons par la suite qu'Antoine Court sera un inlassable archiviste de la mémoire réformée. Demandant à ses compagnons de s'inscrire dans l'histoire par des témoignages écrits sur leur action, il se devait de prêcher d'exemple rédigeant des "Mémoires" (édités par Edmond Hugues en 1885). Sans ignorer la volonté parfois édifiante du rédacteur, il faut laisser ici, le plus possible, la parole à Antoine Court; le manuscrit, qui n'avait pas encore reçu sa forme définitive, utilise tantôt la première personne, tantôt la troisième ("Notre Court ..."). L'auteur s'attache essentiellement à expliquer l'évolution et l'action religieuses du Villeneuvois (sauf indication contraire, les citations qui suivent sont tirées de ces "Mémoires").

Un régent sévère et un élève studieux

"Sa mère qui ne manquait ni de bonté, ni de tendresse, ne négligea pas cependant les soins de l'éducation de son fils, quoique jeune n'ayant que trente ans lorsque son mari mourut, et chargée de trois enfants et peu accommodée désormais des biens de la fortune. Elle mit son fils à l'école, à la septième année, et eut la bonté de l'y conduire elle-même par la main et de recommander au régent de ne pas lui épargner le fouet, lorsqu'il manquerait à son devoir. Cette recommandation n'était pas du goût de l'enfant, il craignait le fouet plus que la mort, qu'on lui dépeignait cependant fort terrible. Aussi, n'oublia-t-il rien pour ne pas le mériter; et, soit sa grande application à remplir ce qu'on lui ordonnait, ou l'indulgence de son régent, il en fut quitte pour toujours, et il eut le bonheur de n'en tâter jamais. Ses progrès furent sensibles. Son inclination pour apprendre était grande; et ne pouvant supporter qu'un de ses camarades en sût plus que lui, il brûlait d'abord de la plus forte envie

de le bientôt surpasser. Trois années suffirent pour atteindre à la science de son régent. Mais est-ce beaucoup dire? nous ne le prétendons pas: lire, écrire et un peu d'arithmétique, les premiers éléments de la grammaire étaient toute la science de son régent, et, par cela même, celle du disciple. Quel malheur pour celui-ci que la science de celui-là eut des bornes si étroites".

Ce régent, outre sa sévérité, présente aux yeux de la mère, une autre qualité: il est "assez indulgent pour ne point prendre garde (au fait que) le disciple déteste la messe de tout son coeur et n'y assiste point du tout". Par contre les condisciples de Court sont "des furieux qui à la sortie de l'école s'élançant sur lui pour le traîner de gré ou de force dans l'église" et le brocardent en l'appelant "Fils aîné de Calvin!".

Ne voulant pas aller apprendre le latin chez l'autre régent Villeneuve qui lui imposerait la fréquentation de la messe, ni au collègue renommé d'Aubenas (il est sous la direction des Jésuites: "quel lieu pour éviter la messe!") il prend "le parti du commerce" (sans doute celui des étoffes mais on l'a dit aussi maquignon), encouragé dans cette voie, "par ses cousins Gêbelin "qui, de peu de choses, étaient parvenus à une assez brillante fortune. (Mais il n'était pas) aussi attentif aux affaires de son commerce qu'il ne le fut encore plus à s'instruire dans la religion de ses pères".

La découverte de la foi

C'est la mère seule qui instruit le fils de la religion. "Assez étendues pour affermir son fils, les lumières de la mère ne l'étaient pas assez pour l'instruire à fond de tout ce que la religion a d'essentiel et de divin". Quant aux livres protestants, "enlevés par l'Inquisition, ils ont été la proie des flammes". Un soir, il suit en cachette sa mère dont les absences l'ont intrigué; il découvre un groupe de Réformés qui se rendent à une Assemblée du Désert, à plusieurs lieues de Villeneuve (sans doute en vallée d'Idrie). "On craint qu'il ne soit trop jeune pour garder le secret; on doit même le porter sur les épaules, il entend cette nuit-là une prophétesse, la Veuve Ransel de Vallon, qui prêche sur des paroles d'Isaïe: "Qu'avais-je plus à faire à ma vigne que je ne luy ai-je fait? Pourquoi ai-je attendu qu'elle produisît des raisins, et elle n'a produit que des grappes sauvages". Dès lors, Court fréquente les Assemblées, "heureux si toutes les fois qu'il se mit en marche pour cela il avait réussi; mais, assez souvent, il errait dans les bois, et pendant des nuits fort obscures avec ses benins porteurs, sans pouvoir trouver le lieu de l'Assemblée pour avoir été mal indiqué". Cet apprentissage de la clandestinité ne sera pas perdu.

A la maison, à peine entré dans l'adolescence, il reçoit en héritage par Marie du Pradel, descendante d'Olivier de Serres, deux livres de doctrine protestante: "LA VOIX DE DIEU" de l'Anglais Richard Baxter, dans la tradition calviniste et puritaine et les CONSOLATIONS DE L'AME FIDÈLE, POUR SE PRÉPARER A UNE BONNE MORT de DRELINCOURT, auteur d'ouvrages fort répandus dans le monde protestant au XVIIème. Plus tard, le domestique du curé "oublie" sur le comptoir aux épices deux volumes saisis et non détruits: "LE DIALOGUE RUSTIQUE OU LA DISPUTE D'UN BERGER AVEC SON CURE" de Jean de MONCHY, et "LE VOYAGE

DE BETHEL OU SONT REPRESENTES LES DEVOIRS DE L'AME FIDELE EN ALLANT AU TEMPLE OU EN REVENANT, AVEC DES PRIERES ET DES MEDITATIONS POUR OUIR UTILEMENT LA PAROLE DE DIEU ET PARTICIPER DIGNEMENT A LA SAINTE COMMUNION" de Jean FAUQUENBERGES. Bagage de lecture à la fois bien mince et bien austère pour un garçonnet d'une douzaine d'années, "Mais notre Court lut avec avidité ces monuments de la piété qui l'affermirent dans les sentiments qu'il avait déjà pour la religion réformée". Dans les Assemblées, Court devient vite le lecteur de la Bible.

La clandestinité dès la fin de l'adolescence

On peut penser que, plus encore que ces lectures, furent déterminantes pour l'adolescent les rencontres avec les Inspirés et les clandestins du Désert. Le plus souvent, Court y retrouve des prophétesses, mais à quinze ans, il entend Abraham Mazel, un des chefs historiques de l'insurrection camisarde qui sera pris et tué l'année suivante à UZES. A dix huit ans, ce sont Bonbonnoux, autre ancien camisard, Rouvière, Brunel. Trouvant bonne leur manière de prêcher, Court quitte sa mère et choisit la vie difficile et dangereuse du prédicant clandestin en accompagnant Brunel près de Vernoux; il y connaît ses premiers succès oratoires et y voit "la marque que Dieu approuve son désir". Pourtant il émet quelques réserves sur la première Assemblée venue l'entendre; sur cette assemblée d'environ trente personnes, convoquée près de Vernoux, composée presque toute de femmes assez peu compétentes pour juger de son discours et qui en furent si contentes que peu s'en fallut qu'elles le prissent pour un ange envoyé expressément du Ciel pour leur prêcher". Passant par Villeneuve, il obtient que sa mère accepte son choix, puis suit deux prophétesses, Cathon et Claire, en Uzègeois.

La rupture avec les inspirés

Assez vite pourtant, il doute de la mission que ces prophétesses prétendent remplir. Quelle est, dans leurs transes, la part de la sincérité et celle de la dissimulation? celle de l'inspiration d'essence religieuse et celle de ce que nous appellerions la névrose? Il renacle à adresser, à leur demande, des menaces aux prêtres. Leurs prophéties ne se réalisent pas. "Il y avait peut-être vingt ans que tout ce qu'il y avait eu de prophètes et de prophétesses dans le haut et le bas Vivarais s'étaient accordés à prédire qu'il se tiendrait une Assemblée célèbre à un pré nommé Lacour, proche Chalançon. Mais aucun n'en avait encore fixé l'époque. Claire, plus hardie que tous les autres, la fixa pour la Noël 1713. Le temps était court; le mois de Novembre allait être bientôt écoulé, nous courrions à grands pas vers l'époque marquée; l'esprit ne devait pas être longtemps en suspens. L'Assemblée devait être fameuse: des Anglais devaient y assister. Un arbre devait naître, croître et fleurir dans une même nuit où l'Assemblée devait se tenir. C'était sous cet arbre, d'une naissance et d'un accroissement si miraculeux, que devait se dresser une table où je devais administrer la sainte Cène. Tous ceux qui devaient m'assister à cette action sainte étaient nommés.... En vain, représentai-je à cette pauvre fille qu'elle hasardait beaucoup et qu'elle présidait des choses fausses. Elle pria, elle jura, elle demanda plus d'une fois à Dieu de ne point la mettre à l'épreuve.... Elle arriva enfin l'époque décisive, mais rien de ce qui devait s'accomplir ce jour-là n'arriva avec elle; le pré fut couvert de neige; aucun Anglais ne parut; et personne ne se mit en devoir de se rendre dans ce fameux lieu.

